



21 novembre, 2023

Peter Fonseca,
Président du Comité permanent des finances (FINA)
Chambre des communes, Canada

Pamela Wallin,
Présidente du Comité permanent Banques, commerce et économie (BANC)
Sénat du Canada

Envoyé à pamela.wallin@sen.parl.gc.ca, peter.fonseca@parl.gc.ca, fina@parl.gc.ca,
banc@sen.parl.gc.ca

Chers Président Fonseca et Présidente Wallin;

Objet : Demande d'étude parlementaire sur les pratiques relatives aux placements privés au Canada

Nous vous écrivons pour soulever la question des pratiques actuelles et de la réglementation des fonds de placement privé (« private equity ») au Canada. Nous souhaitons exprimer notre préoccupation collective face au manque de transparence et de divulgation publique, de même qu'avec les cas signalés de violation des droits des travailleurs et des normes environnementales dans ce secteur. Ainsi, nous estimons qu'une étude parlementaire ciblée est justifiée afin de faire la lumière sur ces questions et de recommander des changements de politique susceptibles de préserver les intérêts des parties prenantes et des investisseurs responsables.

Fondé en 2020, le Réseau canadien d'intendance du capital (RCIC) rassemble des représentants syndicaux et des administrateurs de fonds nommés par les travailleurs qui s'engagent à mobiliser le capital des travailleurs pour défendre les droits des travailleurs et de leurs communautés. L'une des principales priorités du RCIC est de travailler avec les investisseurs institutionnels, y compris les propriétaires et les gestionnaires d'actifs, pour s'assurer que les risques associés aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) soient correctement pris en compte dans la prise de décision en matière d'investissement.

Les placements privés sont une classe d'actif et un secteur d'activité qui pèse plusieurs milliards de dollars au Canada et qui a connu une croissance rapide au cours des dernières décennies. Au Canada, les opérations de placement privé [se sont élevées à](#)



[10,1 milliards de dollars canadiens en 2022](#) – après une moyenne de 19 milliards de dollars canadiens entre 2018 et 2021 – avec un record de 890 transactions conclues au cours de l'année. Aujourd'hui, le capital de placement privé est investi dans les industries manufacturières, les technologies vertes et les services aux entreprises du Canada, mais aussi dans le [logement résidentiel](#), les services de santé tels que l'[optométrie](#) et les [services de garde d'enfants](#). Contrairement aux entreprises cotées en bourse, les actifs détenus par les fonds de placement privé sont soumis à très peu d'exigences en matière de divulgation d'information financière publique. La transparence et la responsabilité du secteur sont limitées.

Ces dernières années, le secteur des placements privés a fait l'objet d'une attention croissante au niveau mondial en raison de son influence sur l'économie, de son impact sur les travailleurs et les communautés, et de son rôle potentiel dans la [stabilité des marchés financiers](#). Compte tenu du rôle important joué par les sociétés de placement privé au sein de l'économie canadienne, nous pensons qu'il est essentiel d'examiner de près les pratiques de ces entités et de mieux les comprendre afin de garantir un paysage économique équitable et durable.

Au début de l'année, l'émission de journalisme d'enquête *60 Minutes* [a révélé](#) que la plus grande entreprise de nettoyage d'abattoirs des États-Unis, Packers Sanitation Services inc. (PSSI), employait plus de 100 enfants âgés de 13 à 17 ans dans plus d'une douzaine d'installations de transformation de la viande réparties dans huit États. Beaucoup de ces enfants étaient employés illégalement et occupaient des emplois de nuit dangereux. Le propriétaire de PSSI est Blackstone, la plus grande société de placement privé au monde.

Cet exposé fait suite à plusieurs études approfondies publiées par des [journalistes d'enquête](#) et des [universitaires](#), ainsi qu'à une [étude](#) approfondie du secteur du placement privé menée par des commissions du Congrès américain. De plus en plus d'études scientifiques ont soulevé des préoccupations concernant les pratiques des fonds de placement privé dans les domaines des [soins de santé](#), des [services aux personnes atteintes d'autisme](#) et de l'[éducation](#), ainsi que l'impact de ces fonds sur les [travailleurs](#), l'[environnement](#) et les [personnes de couleur](#).

Introduit au Sénat et à la Chambre des représentants des États-Unis en 2021, le [Stop Wall Street Looting Act](#) vise à garantir une plus grande responsabilité du secteur du placement privé, le respect des droits des travailleurs et des droits de la personne dans les investissements en placement privé. La Securities and Exchange Commission des États-Unis propose également des [réformes](#) réglementaires visant à protéger les investisseurs en exigeant des rapports trimestriels détaillés de la part des sociétés de



placement privé et en limitant les dépenses que les gestionnaires de placement privé peuvent reporter sur les investisseurs.

Inspirés par les études importantes menées par le Congrès aux États-Unis, nous pensons qu'une étude parlementaire au Canada serait un instrument précieux pour comprendre la dynamique du placement privé à l'intérieur de nos frontières. En particulier, il est impératif d'examiner le respect des droits du travail et des normes environnementales par les fonds d'investissement privés afin de garantir le bien-être des travailleurs et de préserver l'environnement. Le secteur américain des placements privés a [reconnu](#) la nécessité d'améliorer ses normes d'investissement. Au Canada, une étude parlementaire axée sur les pratiques de l'industrie pourrait mettre en lumière le degré d'adhésion du secteur à des critères et des lignes directrices appropriés pour la gestion des risques ESG.

Nous sommes convaincus qu'un examen minutieux de la part des parlementaires envers les pratiques du secteur des placements privés au Canada est essentiel à la promotion de la transparence, à la protection des parties prenantes et à la promotion d'un paysage économique durable. Nous sommes prêts à engager un dialogue constructif sur cette question et à fournir toute information ou tout soutien supplémentaire nécessaire à l'étude proposée.

Nous vous remercions pour l'attention et la considération que vous nous avez accordées. Nous attendons votre réponse avec impatience et serions heureux d'aider vos comités respectifs de toutes les manières possibles.

Cordialement,

Directeur associé, Secrétariat du RCIC

C.c.:

Paul Finch – British Columbia General Employees Union (BCGEU)
James Infantino – Alliance de la Fonction publique du Canada (AFPC)
Marie-Josée Naud - La Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)



Meg Gingrich – Métallos

Chris Roberts – Congrès du travail du Canada (CTC)

Harpinder Sandhu – Syndicat canadien de la fonction publique du Canada (SCFP)

Michelle Travis - UNITE HERE Local 40